

PORTANT COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article R613-36 du Code de l'éducation,
Vu le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifié relatif à la licence,
Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition du jury de Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention d'une Licence de l'UFR de Biologie comme suit :

Licence

Mention : Sciences de la vie

Parcours : Biologie cellulaire et physiologie (BCP)

Membres du jury :

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Sylviane COTTERELL, MCF

Corinne CALET, MCF

Sophie DESSET, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF

Julien GUILLAUMOND, MCF

Éric BEYSSAC, PU

Michel JAMES, PRAG

Jean-Pierre AGUER, PU

Isabelle BALANDIER, MCF

Emmanuel VANROBAYS, MCF

Anne MONE, Professionnel

Membres invités :

Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

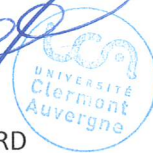
Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06/12/2023

Le Président

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 07 DEC. 2023

- Publié le 07 DEC. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.